



Conseil Municipal

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Séance du vendredi 06 avril 2018

Le vendredi 06 avril 2018, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au Centre culturel «Le Moulin» sous la présidence de M. Bruno VANDEVILLE, Maire, conformément à la convocation qui lui a été faite le lundi 26 mars 2018, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 23 - Secrétaire de séance : M. Bertrand SIX.

M. Bruno VANDEVILLE, M. Pascal BOCQUET, Mme Frédérique DÉTREZ, M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Béatrice LAURENT, M. Joël THOREZ, M. Serge GIBERT, Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand SIX, Mme Laurence MORY, Mlle Fatima GHADI (Arrivée à 18h50), Mme Martine PINHEIRO, Mme Laëtitia LAURENT, M. Gilles COQUELLE, Mme Nathalie LETENEUR, M. Jean FLEURY.

Représentés

Mme Michèle MAWART donne pouvoir à Mme Laurence MORY, M. Guy DUMURE donne pouvoir à M. Serge GIBERT, M. Éric STIENNE donne pouvoir à M. Joël THOREZ, Mme Christelle DELEPIERRE donne pouvoir à Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand MERLIN donne pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE.

Absents excusés

M. David LAURY, Mme Emeline LEVAN-MORTREUX.

Un enregistrement audio de la séance est effectué.

SECRETARIAT DE SÉANCE

M. Bertrand SIX est chargé d'assurer le secrétariat.

PROCÈS VERBAL

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 21 février 2018 est adopté.

FONCTION PUBLIQUE

1 - Création de poste

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures.
- Cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.
- La présente délibération prendra effet à compter du 1^{er} mai 2018.

FINANCES LOCALES

2 - Taux d'imposition

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018 ;

Sur rappel des taux pratiqués en 2017 ainsi que des taux plafonds autorisés pour 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** du taux des locales pour l'année 2018 comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,94 %
- Taxe foncière (bâti) : 18,83 %
- Taxe foncière (non bâti) : 62,48 %

3 - Travaux d'assainissement : décision en matière d'amortissement

Ces participations ont été inscrites comptablement au compte 21532 « Réseaux d'assainissement » pour un total de 165 010,00 €.

Dans une correspondance en date du 23 février 2018, Monsieur le Trésorier, a informé la Commune que les crédits imputés au compte 21532 « Réseaux d'assainissement » pour un total de 165 010,00 € doivent faire l'objet d'un amortissement conformément à l'article L.2221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que les travaux sont achevés depuis 2016 et qu'il n'est pas fixé de durée réglementaire, il est proposé à l'Assemblée d'amortir ces sommes sur une année.

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'amortir sur un an les travaux de réseaux d'assainissement pour la somme totale de 165 010,00 €
- De préciser que la présente décision sera inscrite au budget primitif 2018.

4 - Autorisations de programme et crédits de paiement

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'abonder le programme 278 « Réhabilitation de la Salle Marcel Paul » comme suit

Montant de l'opération actualisée	Réalisations antérieures	Report	Budget 2018
1 603 479,43 €	339 418,40 €	1 064 061,03 €	200 000,00 €

- De créer une autorisation de programme et crédits de paiement pour l'opération 290 « Aménagement de la place de la mairie »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2018	Budget 2019
1 310 000,00 €	- €	30 000,00 €	625 000,00 €	655 000,00 €

- De valider le programme 293 « Rénovation de l'Église »

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2018
860 348,24 €	840 249,61 €	20 098,49 €	- €

5 - Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018,

Sur présentation par Monsieur le maire du budget annexe de la « Foire à l'Ail Fumé d'Arleux », par chapitres et par opérations, conformément à la nomenclature M14 ;

Étant précisé qu'il n'est pas proposé de créer d'opération en section d'investissement ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 19 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme LETENEUR et M. COQUELLE), **DÉCIDE** d'adopter le budget annexe de la Foire à l'Ail qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

- 3 591,00 € en section d'investissement
- 56 830,00 € en section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	48 680,00		48 030,00	48 030,00	48 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	150,00		150,00	150,00	150,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	55 830,00		55 180,00	55 180,00	55 180,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	107,00		150,00	150,00	150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	55 937,00		55 330,00	55 330,00	55 330,00
023	Virement à la section d'investissement	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL	59 437,00		56 830,00	56 830,00	56 830,00
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					56 830,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	19 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	17 300,00		10 900,00	10 900,00	10 900,00
75	Autres produits de gestion courante	15 637,00		17 430,00	17 430,00	17 430,00
	Total des recettes de gestion courante	59 437,00		55 330,00	55 330,00	55 330,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	59 437,00		56 830,00	56 830,00	56 830,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	59 437,00		56 830,00	56 830,00	56 830,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	56 830,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 091,00	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 591,00	=

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement						
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	<i>virement de la section de fonctionnement</i>	3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre les sections</i>					
041	<i>Opérations patrimoniales</i>					
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total		3 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 500,00	=

6 - Budget principal

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018,

Sur présentation par Monsieur le maire du budget principal, par chapitres et par opérations, conformément à la nomenclature M14 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 19 voix POUR et 2 CONTRE (Mme LETENEUR et M. COQUELLE), **DÉCIDE** d'adopter le budget annexe de la Foire à l'Ail qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

- 4 465 631,13 € en section d'investissement
- 2 935 154,61 € en section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	792 856,21		822 700,00	822 700,00	822 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	923 000,00		961 500,00	961 500,00	961 500,00
014	Atténuations de produits	2 510,00		2 510,00	2 510,00	2 510,00
65	Autres charges de gestion courante	202 080,00		203 530,00	203 530,00	203 530,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 920 446,21		1 990 240,00	1 990 240,00	1 990 240,00
66	Charges financières	66 000,00		59 000,00	59 000,00	59 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 088 446,21		2 101 240,00	2 101 240,00	2 101 240,00
023	Virement à la section d'investissement	764 809,18		668 904,61	668 904,61	668 904,61
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 293,84		165 010,00	165 010,00	165 010,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		785 103,02		833 914,61	833 914,61	833 914,61
TOTAL		2 873 549,23		2 935 154,61	2 935 154,61	2 935 154,61

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 935 154,61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	122 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	269 000,00		276 900,00	276 900,00	276 900,00
73	Impôts et taxes	1 204 613,00		1 293 346,00	1 293 346,00	1 293 346,00
74	Dotations et participations	888 072,00		864 152,00	864 152,00	864 152,00
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 535 685,00		2 529 398,00	2 529 398,00	2 529 398,00
76	Produits financiers	1,00		1,00	1,00	1,00
77	Produits exceptionnels	6 110,00		3 110,00	3 110,00	3 110,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 541 796,00		2 532 509,00	2 532 509,00	2 532 509,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		2 541 796,00		2 532 509,00	2 532 509,00	2 532 509,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	402 645,61
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 935 154,61

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 600,00	32 800,00			32 800,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	211 100,00	127 900,00	100 171,61	100 171,61	228 071,61
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	30 000,00	15 500,00			15 500,00
	Total des opérations d'équipement	3 555 175,18	2 659 759,52	1 361 000,00	1 361 000,00	4 020 759,52
	Total des dépenses d'équipement	3 831 875,18	2 835 959,52	1 461 171,61	1 461 171,61	4 297 131,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement			7 500,00	7 500,00	7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	164 387,07		160 000,00	160 000,00	160 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	165 387,07		168 500,00	168 500,00	168 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 997 262,25	2 835 959,52	1 629 671,61	1 629 671,61	4 465 631,13
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	3 997 262,25	2 835 959,52	1 629 671,61	1 629 671,61	4 465 631,13

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 465 631,13 =

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	1 610 690,00	1 170 870,00	626 203,00	626 203,00	1 797 073,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 610 690,00	1 170 870,00	626 203,00	626 203,00	1 797 073,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	130 195,00		128 214,00	128 214,00	128 214,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 134 050,29		801 438,74	801 438,74	801 438,74
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			41 340,00	41 340,00	41 340,00
	Total des recettes financières	1 264 245,29		970 992,74	970 992,74	970 992,74
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 874 935,29	1 170 870,00	1 597 195,74	1 597 195,74	2 768 065,74
021	virement de la section de fonctionnement	764 809,18		668 904,61	668 904,61	668 904,61
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	20 293,84		165 010,00	165 010,00	165 010,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	785 103,02		833 914,61	833 914,61	833 914,61
	Total	3 660 038,31	1 170 870,00	2 431 110,35	2 431 110,35	3 601 980,35

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	863 650,78	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 465 631,13	=

7 - Budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé : Demande de subventions

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- De solliciter une subvention d'un montant de 6 400,00 € auprès de La Région
- De solliciter une subvention d'un montant de 4 500,00 € auprès du Département
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

8 - Association Nationale de la Croix de guerre de la Valeur Militaire : Appel de cotisation année 2018

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** de renouveler l'adhésion à l'Association Nationale des villes décorées de la Croix de Guerre de la Valeur Militaire.

9 - Demande de subvention associations

Sur exposé de Monsieur Pascal BOCQUET, rapporteur de la Commission extramunicipale des Finances ;

Sur avis de la Commission extramunicipale des Finances en date du 04 avril 2018 :

Considérant que Monsieur Serge GIBERT, en tant que membre exécutif des Amis du Parcours ne participe ni au vote ni au débat ;

Le Conseil Municipal, à 19 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. GIBERT et M. DUMURE), **DÉCIDE**

- D'accorder une subvention de 200,00 € à Cambrésis en fête
- D'accorder une subvention de 200,00 € aux Amis du Parcours
- D'accorder une subvention de 100,00 € à la Prévention routière
- D'accorder une subvention de 177,00 € au Secours Populaire Français
- D'accorder une subvention de 200,00 € au Club des retraités

10 - Aménagement de la place de la mairie, compris halle de marché : modification du plan de financement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- D'approuver le projet d'aménagement de la place Charles de Gaulle, compris halle de marché et ses abords pour un total de 1 122 357,74 € HT

Travaux		Financements			
	HT		HT	Taux	
Halle de marché	463 000,00 €	FISAC	57 645,00 €	5,14%	Halle
Parvis de la halle	275 900,00 €	Etat - DETR	149 510,00 €	13,32%	parvis + place
Place Charles de Gaulle	383 457,74 €	Région - PRADET	115 750,00 €	10,31%	Halle
		Département	263 743,10 €	23,50%	parvis + place
		CAD	144 802,50 €	12,90%	moitié RAR Halle
		Sous-total (total des subventions publiques)	731 450,60 €	65,17%	
		Participation du demandeur	390 907,14 €	34,83%	
TOTAL	1 122 357,74 €	TOTAL	1 122 357,74 €	100,00%	

- De solliciter des financements afférents à cette opération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents aux présentes décisions.

11 - Construction d'une halle de marché : demande de subventions

Le Conseil Municipal, à 19 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme LETENEUR et M. COQUELLE), **DÉCIDE**

- D'approuver le projet de construction d'une halle de marché pour un total de 463 000,00 € HT

Travaux		Financements		
	HT		HT	Taux
Halle de marché	463 000,00 €	FISAC	57 645,00 €	12,45%
		Région - PRADET	115 750,00 €	25,00%
		CAD	144 802,50 €	31,27%
		Sous-total (total des subventions publiques)	318 197,50 €	68,73%
		Participation du demandeur	144 802,50 €	31,27%
TOTAL	463 000,00 €	TOTAL	463 000,00 €	100,00%

- De solliciter une subvention de 115 750,00 au titre du PRADET auprès de la région ;
- De solliciter une participation de 144 802,50 € au titre des fonds de concours auprès de la CAD
- De solliciter auprès des partenaires une dérogation afin de pouvoir commencer l'exécution des travaux avant décision quant aux présentes demandes
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous documents afférents aux présentes décisions.

12 - Aménagement de la place de la mairie et ses abords : demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- D'approuver le projet d'aménagement de la place Charles de Gaulle et ses abords pour un total de 659 357,74 € HT

Travaux	HT	Financements	HT	Taux
Parvis de la halle	275 900,00 €	Etat - DETR	149 510,00 €	22,68%
Place Charles de Gaulle	383 457,74 €	Département	263 743,10 €	40,00%
		Sous-total (total des subventions publiques)	413 253,10 €	62,68%
		Participation du demandeur	246 104,64 €	37,32%
TOTAL	659 357,74 €	TOTAL	659 357,74 €	100,00%

- D'autoriser la sollicitation d'une subvention de 149 510,00 € au titre de la DETR auprès de l'État ;
- D'autoriser la sollicitation d'une participation de 263 743,10 € au titre « villages et bourgs » auprès du Département
- D'autoriser la sollicitation auprès du Département d'une dérogation afin de pouvoir commencer l'exécution des travaux avant décision
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant de signature de tous documents afférents aux présentes décisions.

COMMANDE PUBLIQUE

13 - Construction d'une halle de marché : délégation de maîtrise d'ouvrage à la CAD

Après avoir pris connaissance du projet de convention ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- De solliciter auprès de la CAD la conclusion d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une halle de marché
- De définir le montant de l'enveloppe maximale à 600 000,00 € HT et réparti comme suit :
 - 500 000,00 € pour les travaux
 - 100 00,00 € pour la maîtrise d'œuvre et les études
- D'approuver les autres termes du projet de convention
- D'Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à l'exécution des présentes décisions.

14 - Aménagement de l'espace rue André Joseph Leglay : validation de l'étude et phasage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- D'approuver le projet d'aménagement de l'espace situé rue André Joseph Leglay
- De fixer le montant maximal d'enveloppe de travaux à 700 000,00 € HT
- De phaser les travaux comme suit:
 - o Phase 1 : Abords de la salle multisports, de la Maison pour Tous, de l'école François Noël et de la micro-crèche
 - o Phase 2 : Abords de la salle multisports, de la Maison pour Tous, de l'école François Noël et de la micro-crèche
 - o Phase 3 : Création d'une sortie vers l'avenue de la Gare
 - o Phase 4 : Aménagement du parking des logements et d'un espace de détente avenue de la Gare
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente décision

15 - Aménagement des espaces publics le long de la RD 65 : validation de l'étude et phasage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- D'approuver le projet d'aménagement des espaces publics et de la RD 65
- De fixer le montant maximal d'enveloppe de travaux à 1 600 000,00 € HT
- De phaser les travaux comme suit et selon le plan ci-annexé :
 - o Phase 1 : Aménagement de la place de la mairie
 - o Phase 2 : Aménagement du parvis de l'Église et de la place du monument
 - o Phase 3 : Aménagement des trottoirs le long de la RD 65
 - o Aménagement de la rue Nonotte (parking + enfouissement de réseaux)
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente décision

DOMAINE ET PATRIMOINE

16 - Bilan des acquisitions et cession 2017

Le Conseil Municipal **ADOpte** le bilan 2017 des acquisitions et cessions d'immeubles ou de droits réels tels que présenté.

Etat des acquisitions immobilières

N° parcelle	Superficie	Cédant	Prix	Frais	Date
HLL n°155 Chemin de la Rivière du Moulin	-	M. VANDEVILLE	500,00 €	00,00 €	28/08/2017
HLL n°36 Lieudit « Les Biselles »	-	M. LOTE	500,00 €	00,00 €	16/05/2017
HLL n°156 Chemin de la Rivière du Moulin	-	Mme BRIEZ	500,00 €	00,00 €	10/04/2017

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

17 - SIDEN-SIAN : Approbation sur les modifications statutaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- D'approuver les modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 30 Janvier 2018.
- D'approuver « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat tels qu'annexés.
- De charger Monsieur le Maire d'exécuter le présent acte administratif en tant que besoin

DÉCISIONS DIRECTES

18 - Enfouissement des réseaux Cité du Cambrésis : Travaux.

Un avis d'appel à concurrence a été publié le 02 février 2018 sur le portail de la commune (www.arleux.fr) ainsi que sur la plateforme dédiée (www.rvvn.org) afin de retenir des entreprises pour la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux de la Cité du Cambrésis.

Cet avis a également fait l'objet d'une insertion dans les éditions de la Voix du Nord le 08 février 2018.

Le montant des travaux a été estimé par la maîtrise d'œuvre à 255 000,00 € HT

Les réponses étaient attendues pour le lundi 28 février 2018 avant 12h00. A l'issue du délai 4 entreprises ont déposé une offre.

La commission pour les marchés à procédure adaptée s'est réunie le 19 mars 2018 et a procédé à l'analyse des offres selon deux critères :

- Prix (toutes tranches comprises) : 60 points
- Valeur technique de l'offre : 40 points

L'offre de l'entreprise LUMINOV a été jugée irrégulière et écartée au sens de l'article 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'offre de l'entreprise BOUYGUES ENERGIE a été jugée inacceptable et écartée (offre supérieure de plus de 58 %) au sens de l'article 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'offre de l'entreprise EIFFAGE ENERGIE comportait des erreurs de calculs et a été corrigée.

Suite à l'analyse des offres, il a été procédé au classement comme suit :

N° Dépôt	2	3
Entreprise	EIFFAGE ENERGIE	DUEZ
Montant HT	248 797,83	265 657,25
Note Prix (60)	60,00	56,20
Note valeur technique (40)	34,00	30,00
Total (100)	94,00	86,20
Classement	1	2

Monsieur le Maire, dans le cadre des délégations qu'il a reçues, a attribué le marché à la société **EIFFAGE ENERGIE** pour un montant de **248 797,83 € HT**.

19 - Cession de biens mobiliers

Dans le cadre des délégations qu'il a reçues, Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a procédé à la vente par enchère via la plateforme Agorastore des chaudières des anciens logements de gendarmerie : respectivement pour 231,00 € et 175,00 €.

En outre il a été procédé à la vente du MASTER pour un montant de 1 070,89 €.

20 - Permis de construire

SANS OBJET

21 - Déclarations préalables

DP5901518O0011 - 29 Cité du Cambrésis - Isolation par l'extérieur

DP5901518O0010 - 26 rue de la Chaussée - Remplacement de menuiseries extérieures

DP5901518O0009 - 109 rue du Bollard - Création aire de stationnement avec portail

DP5901518O0008 - Cité du Cambrésis - Démolition partielle d'un hangar

DP5901518O0007 - 45 Cité du Cambrésis - Réfection toiture

DP5901518O0006 - 180, rue des Murets Simon - Remplacement d'une porte de garage par un mur avec fenêtre

DP5901518O0005 - 1168 Chemin du Halage - Pergola bioclimatique

DP5901518O0003 - 50 rue du Bias – Clôture

DP5901518O0001 - Chemin des croix - Division en vue de construire

22 - Déclarations d'intention d'aliéner

IMMEUBLE : 16 rue Georges Lefebvre - 6B rue Nonotte - 44 rue Jacques Duclos - 28 rue du Marais - 14 rue Jean Moulin - 11 rue André Joseph Leglay - 35 rue Fily - 22 rue du marais

DIVERS

23 - Motion : Menace de fermeture sur la ligne TER DOUAI-CAMBRAI

La motion proposée par Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller Départemental, est mise en vote ; elle est acceptée avec 19 voix POUR, 1 vote CONTRE (M. Bertrand SIX) et 1 abstention (M. le MAIRE).

Motion du Conseil Municipal de suite aux menaces de fermeture sur la ligne TER DOUAI – CAMBRAI dans sa desserte du DOUAISIS et de l'ARLEUSIS

La ligne DOUAI – CAMBRAI joue un rôle essentiel pour la mobilité des habitantes et des habitants (salariés, demandeurs d'emploi, apprentis, lycéens et étudiants) et pour l'aménagement du territoire, tant économique, que pour la formation et le tourisme.

Le Maire et le Conseil Municipal de la Commune de , réunis le , disent **NON** à la fermeture de la ligne TER DOUAI – CAMBRAI dans sa desserte de l'ARLEUSIS et demandent à la SNCF, à l'Etat et au Conseil Régional de s'accorder afin que toutes les mesures financières et techniques soient prises pour que cette ligne TER ne soit ni suspendue, ni fermée.

24 – Questions diverses

Monsieur Gilles Coquelle souhaite intervenir sur deux points.

a- Abattage d'arbres sur le domaine public.

Monsieur Gilles COUELLE informe Monsieur le Maire de la réception d'une lettre anonyme à son domicile. Dont la personne a demandé de faire lecture de cette lettre au Conseil municipal. Monsieur COUELLE se refuse d'en faire lecture, puisque sans preuves matérielles, elle constitue une diffamation dans l'espace public, mais la remettra à Monsieur le Maire. Monsieur COUELLE souhaiterait cependant avoir quelques explications concernant les demandes en bois pour les arbres abattus dans l'espace public.

Monsieur le MAIRE précise qu'il y a eu dernièrement deux séries d'abattages. Un situé chemin du halage et géré en interne par la commune. Un deuxième au niveau du pont Marquet pour lequel la société LC PAYSAGE a été mandatée de par la complexité de l'opération. Les autres arbres ont été abattus par des riverains de la commune, identifiés puisqu'ils se sont fait connaître comme étant désireux d'avoir du bois. Le suivi est réalisé par un agent communal en charge de la médiation environnemental. A chaque fois, une autorisation est établie avec des engagements : désignation de l'arbre devant être abattu, nécessité d'avoir un site propre après la coupe. Concernant le tarif voté par le Conseil Municipal ; cela nécessite au préalable un abattage et débitage par la Commune. Parfois, il est donc plus pratique de laisser la personne faire son affaire de l'arbre en question.

b- Communication sur les réseaux sociaux.

Monsieur Gilles COQUELLE souhaiterait savoir si la page facebook « Arleux, une passion », est gérée par la ville d'Arleux.

Monsieur le MAIRE précise qu'il s'agit d'une page créée au moment des élections au nom de la liste s'étant portée candidate. Cette dernière a été mise en sommeil afin de ne pas créer d'amalgame avec les supports de diffusion officiels de la Commune : le portail internet et un mailing de diffusion.

**Vu, le secrétaire
de séance, M.
Bertrand SIX**

Les membres du Conseil Municipal, M. Bruno VANDEVILLE, M. Pascal BOCQUET, Mme Frédérique DÉTREZ, M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Béatrice LAURENT, M. Joël THOREZ, M. Serge GIBERT, Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand SIX, Mme Laurence MORY, Mlle Fatima GHADI (Arrivée à 18h50), Mme Martine PINHEIRO, Mme Laëtitia LAURENT, M. Gilles COQUELLE, Mme Nathalie LETENEUR, M. Jean FLEURY.